**Projet Parcs Culturels Algériens (PPCA)**

***Addendum au rapport d’évaluation à mi-parcours***

*Préparé par la Direction National du Projet, Ministère de la Culture (DNP/MdC)*

***Date****: 14 Février 2018*

Le rapport d’évaluation à mi-parcours (EMP) du projet, daté 8 Février 2018, a été examiné par la direction nationale du projet (DNP), Ministère de la Culture (MdC).

Globalement, le rapport prend en charge les principales remarques émises par la DNP/MdC, ainsi que les omissions et les erreurs factuelles signalées lors de la présentation du premier draft du rapport d’évaluation à mi-parcours (voir document d’analyse, produit par la DNP/MdC en Octobre 2017 ; total 16 pages).

Les paragraphes suivants reprennent les quelques éléments de divergences avec les analyses du rapport final de l’évaluation, et pour lesquelles les notations sont considérées en deçà des réels progrès accomplis.

**Horizon temporel de l’évaluation**

L’équipe en charge de l’évaluation considère la date de clôture du projet : Octobre 2019 (encadré en page 20, dernier paragraphe) ; ce qui n’est pas en phase avec le cycle réel du projet (sept (7) années, voir PRODOC).

Un tel déphasage pourra impacter négativement l’appréciation de l’avancement vers l’atteinte des résultats et des objectifs globaux du projet, pendant la première partie du cycle (démarrage effectif du projet fin 2013/ début 2014), ainsi qu’en terme d’appréciation de ce qui peut encore être accomplis pendant la deuxième partie du cycle (plus de 3 années restantes).

La nécessité de réajuster le cycle du projet a été signalé par la DNP/MdC depuis l’année 2016 (voir APR/PIRs 2016 et 2017) ; à cet effet une requête formelle a été transmise par le Secrétaire Général du Ministère de la Culture en date du 03 janvier 2018.

**Texte portant Plan Général d’Aménagement (PGA)**

Indicateur (1) *Durabilité écologique. Elaboration, adoption et mise en œuvre du plan général d'aménagement des parcs culturels selon le principe d’indissociabilité du patrimoine éco-culturel.*

L’analyse de l’équipe chargée de l’EMP souligne que le temps restant pour l’adoption des textes règlementaires est très court, étant donné que les avant-projets ne sont pas encore prêts.

Néanmoins, une première série de documents pertinents a été déjà préparée, et au stade actuel, il est estimé que l’élaboration et l’adoption du texte pressenti est faisable pendant le cycle du projet.

**Structure chargée de la gestion et suivi des parcs culturels.**

Indicateur (2) *Durabilité institutionnelle : Une structure dédiée, chargée de la gestion du système national de parcs culturels Algériens, est établie.*

Un premier noyau de la structure centrale dédiée à la gestion des PCs algériens a été déjà créé. A partir du 1er Octobre 2017, l’ensemble du personnel a été intégré de manière permanente auprès du Ministère de la Culture et leur salaire est pris en charge par la fonction publique (voir aussi indicateur 4).

C’est à cette importante réalisation qu’on devrait se référer pour apprécier cet indicateur.

**Capacités du système national des parcs culturels**

*Indicateur (4) Notation de l’outil d’évaluation du PNUD/FEM des capacités du système national des parcs culturels.*

Globalement, l’application de l’outil de suivi des capacités, indique une progression significative des capacités du système national des parcs culturels. La notation moyenne est passée de 44% (ligne de base établie à la formulation du projet) à 67% (mi-parcours du projet), dépassant légèrement la cible de 66% envisagée pour la fin de projet.

Ceci reflète l’avancée considérable constituée par la création de l’UGC, et l’intégration de son personnel constituant le noyau central de la structure nationale chargée de la gestion des PCs.

**Efficacité de Gestion au niveau des sites**

*Indicateur (7) Notation de l’Instrument de Suivi de l’Efficacité de la Gestion (ISEG).*

Les notations enregistrées suivant l’application de l’instrument de Suivi de l’Efficacité de la Gestion (ISEG/METT) ont évoluées positivement pour les deux PCs. La notation pour le PC du Tassili n’Ajjer est passé de 65 (ligne de base) à 70, et celle pour le PC de l’Ahaggar est passé de 62 à 70.

Vu que les cibles projetées pour la fin du projet, respectivement 76 pour le PC du Tassili n’Ajjer et 77 pour le PC de l’Ahaggar, le progrès pour cet indicateur est conforme avec la mi-parcours du cycle de projet.

**Conservation des espèces phares**

*Indicateur (8) : Répartition de la population des guépards et densité des principales espèces de proies.*

Une importante initiative est en cours pour l’élaboration d’un plan de conservation du guépard dans le Sahara central algérien. Elle mobilise une équipe scientifique d’excellence qui emploie des méthodologies novatrices pour la région.

Cette initiative, qui est une composante clé de la stratégie nationale de la conservation du Guépard, est partagée avec les spécialistes dans le domaine au niveau international, notamment à travers les rencontres organisées annuellement par le Groupe d’Intérêt Sahélo Saharien (GISS).

**Progrès global du projet**

Toutes les composantes du projet sont en cours d’exécution. Le système de S&E est pleinement fonctionnel et le projet génère des bonnes pratiques qui soutiennent le développement du système national émergeant de parcs culturels en Algérie.

Au stade actuel du cycle du projet, il est considéré que le PPCA devrait atteindre la plupart de ses objectifs premiers suite au réajustement proposé du cycle du projet. La notation globale en termes de progrès cumulés vers la réalisation de l’objectif du projet, est actuellement considérée comme Satisfaisante (S).

Ceci est reflété dans l’évaluation fournie par le système de S&E interne du projet ainsi que par le bureau pays du PNUD en Algérie lors des trois derniers rapports d’avancement à l’intention du FEM (APR/PIR).